

FAO Vaud faopub@pcl.ch

Journal de Morges pub@journaldemorges.ch

Romanel-sur-Morges, le 14 octobre 2025

Désaffectation partielle du cimetière

Conformément à l'article 70 du Règlement alinéa 1 du Règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012, la Municipalité de Romanel-sur-Morges informe les personnes intéressées qu'une zone du cimetière communal sera désaffectée à partir du 1^{er} juin 2026.

Tombes de corps à la ligne, années d'inhumation entre 1962 et 1977

Sont concernées les tombes portant les numéros 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139 et 140.

Toutes les tombes de corps à la ligne mentionnées ci-dessus sont arrivées au terme du temps de repos légal et de convention.

Les familles intéressées à récupérer les monuments et les entourages de ces tombes peuvent en faire la demande par écrit à la Municipalité, Place du Cotterd 5, 1122 Romanel-sur-Morges d'ici au 30 avril 2026. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.

Les monuments et entourages non retirés d'ici au 30 mai 2026 seront détruits, conformément à l'article 71 (RDSPF) concernant les inhumations et les incinérations.

La Municipalité



Aux familles concernées

Romanel-sur-Morges, le 17 octobre 2025

Désaffectation partielle du cimetière de Romanel-sur-Morges

En complément de l'avis paru le 17 octobre 2025 dans FAO et Journal de Morges :

- 120 BATAILLARD Ida
- 121 CRETEGNY Paul
- 122 BURRI Elise
- 123 TURIN Roger
- 124 DURUSSEL Berthe
- 125 BATAILLARD Elise
- 126 BATAILLARD Constant
- 127 GRUAZ Robert
- 128 BATAILLARD Juliette
- 129 OBERSON Justine
- 130 DURUSSEL Louis
- 131 BARILIER Gustave
- 132 BUSON-née Mura Antonietta
- 133 ZEENDER Ida-Marguerite
- 134 CODEREY Augusta
- 135 BATAILLARD Yvonne-Julia
- 136 DUCLOS Emile
- 137 JOLLIET Joseph
- 138 GALLONE Alexandra
- 139 BATAILLARD Armel
- 140 CODEREY François

La Municipalité